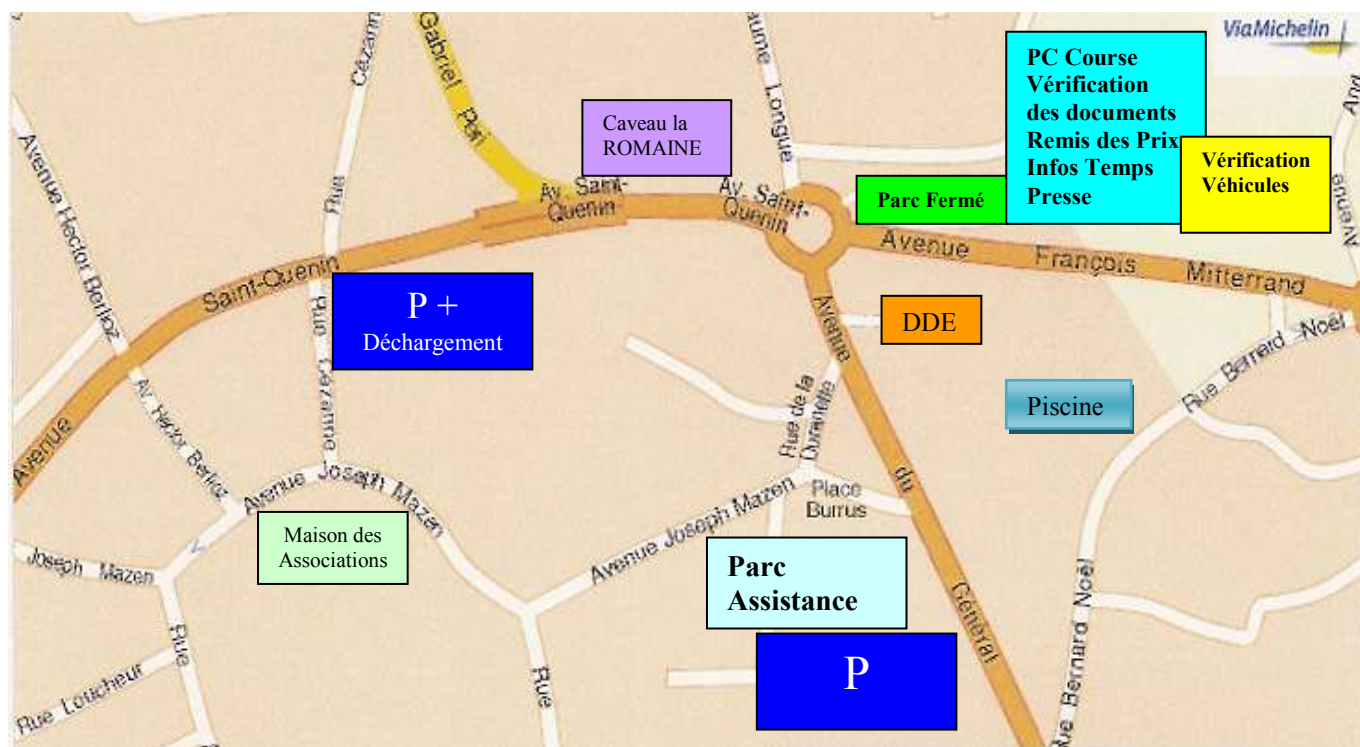


Implantation générale du rallye à Vaison

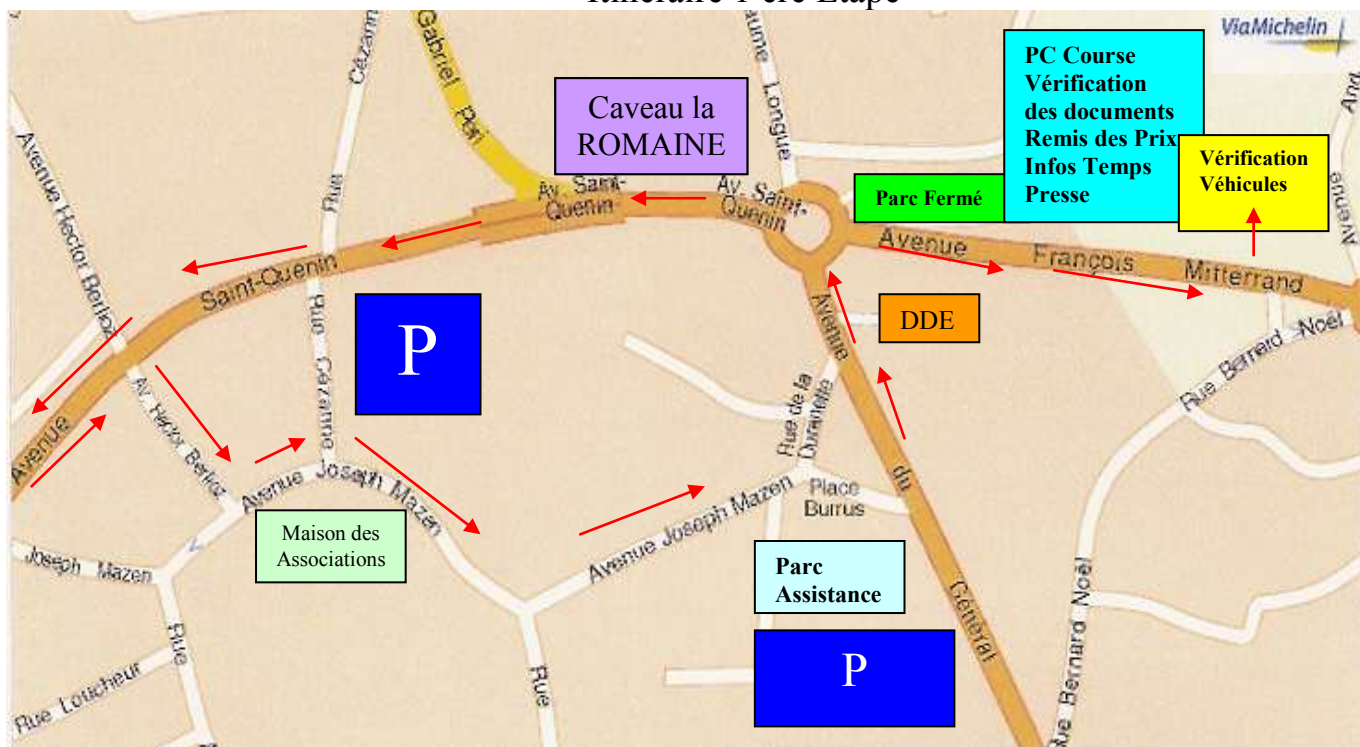


Le samedi 2 Mars, pensez à décharger vos autos aux emplacements qui seront indiqués afin d'éviter les encombrements et pour ne pas perturber la circulation.

L'accès au parc d'assistance ne sera autorisé qu'après délivrance de autocollant « Assistance » à coller impérativement sur le véhicule d'assistance ; les emplacements pour chaque concurrent seront matérialisés au sol. Aucun autre véhicule ou remorque ne sera autorisé dans le parc d'assistance.

Plan des itinéraire pour rejoindre les parc Assistance et fermé

Itinéraire 1 ère Etape



Itinéraire 2 ème Etape

